

Hervé Devillé

Le chômage bruxellois entre inadéquation de qualification et déqualification en cascade

À propos de la nécessité de combiner les politiques sélectives et globales de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale¹

Pour la Région de Bruxelles-Capitale, le chômage est un défi majeur. Les politiques de l'emploi sont donc cruciales et leur efficacité d'un intérêt primordial. Dans un tel contexte, il convient de disposer d'une description rigoureuse de la configuration du marché de l'emploi et de son fonctionnement. Deux systèmes explicatifs sont traditionnellement proposés, reposant sur des principes différents.

Le premier se base sur l'idée d'une inadéquation de la qualification des demandeurs d'emploi. L'hypothèse est que ceux-ci présentent un niveau de qualification insuffisant ou inadéquat. Des offres d'emploi existent, mais elles ne peuvent être satisfaites par les personnes présentes sur le marché du travail. À l'inverse, des demandeurs d'emplois sont disponibles, mais ils ne peuvent être employés dans les fonctions vacantes. Cette conception entraîne deux propositions logiques : d'une part, celle d'une augmentation de la mobilité des travailleurs à travers les différents segments de qualification par le biais de formations et de réorientations professionnelles et, d'autre part, celle d'une politique de relance de l'emploi centrée sur les niveaux de qualification les plus bas.

Le deuxième système explicatif du chômage repose sur un mécanisme d'insuffisance générale de l'offre d'emplois. Dans un tel contexte de pénurie de postes, une concurrence se ferait jour entre demandeurs d'emplois qui amènerait les plus qualifiés à postuler pour des fonctions ne requérant pas leur niveau de qualification. S'ensuivrait une déqualification en cascade, au cours de laquelle chaque niveau de qualification concurrencerait le niveau inférieur sur son terrain, jusqu'au segment le

Auteur

Hervé Devillé est docteur en sciences économiques de l'Université libre de Bruxelles et professeur à l'Université catholique de Lille où il enseigne la macroéconomie, les politiques économiques et de l'environnement ainsi que l'économie du travail. Il est également consultant auprès de Communautés européennes et attaché au Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale; il est l'auteur de plusieurs publications relatives au marché du travail.

¹ Le présent résumé a été rédigé par la rédaction de *Brussels Studies* et approuvé par l'auteur. Comme pour toutes les publications de *Brussels Studies*, le texte complet est téléchargeable gratuitement sur le site <http://www.brusselsstudies.be>

Contacts :

H. Devillé : hdevil@ulb.ac.be

Michel Hubert (réd. en chef.), 02/211 78 53 – 0485/41 67 64
hubert@fusl.ac.be

Brussels Studies est publié avec le soutien de l'IRSIB (Institut d'encouragement de la recherche scientifique et de l'innovation de Bruxelles - Région de Bruxelles-Capitale)



plus bas, incapable, lui, de se déqualifier. Une telle vision appelle des politiques misant sur une relance non sélective de l'emploi dans le but de permettre à chacun de trouver un travail correspondant à son niveau de qualification en évitant un phénomène de déversement nuisible aux emplois des travailleurs les moins qualifiés.

Jusqu'à présent, les études économiques du marché du travail ont utilisé l'un ou l'autre de ces systèmes explicatifs, aboutissant à des recommandations divergentes. L'originalité de la contribution d'Hervé Devillé, docteur en sciences économiques, professeur à l'Université catholique de Lille et attaché au Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, est de combiner les deux approches dans un même modèle théorique, l'hypothèse étant que, loin de s'exclure, ces mécanismes se combinent sur le marché de l'emploi, entraînant la nécessité de les prendre tous deux en compte pour développer des politiques efficaces. Cette démarche permet d'entrevoir l'élaboration de politiques de relance de l'emploi plus réalistes et plus efficaces en Région bruxelloise.

Appliqué à différentes catégories de qualifications (supérieur, secondaire supérieur, secondaire inférieur et primaire) des demandeurs d'emploi bruxellois, ce modèle révèle une situation plus complexe que celle mise en évidence par les études précédentes. Les niveaux de qualifications situés aux extrémités (niveau supérieur et niveau primaire) présentent des profils nettement contrastés.

Ainsi, le niveau supérieur étant le plus élevé, il n'a pas à craindre la déqualification de personnes plus qualifiée, tout en permettant une déqualification des demandeurs d'emploi de ce niveau, lesquels concurrencent alors les individus appartenant au niveau immédiatement inférieur : le secondaire supérieur. Cette situation ne peut donc que renforcer la probabilité de sortie du chômage de ces demandeurs d'emploi du point de vue de la déqualification. Cette position avantageuse se trouve renforcée par un coefficient de tension élevé, lequel indique la disparité existant entre la demande de travailleurs et l'offre. La première ne pouvant être entièrement satisfaite par la seconde, les demandeurs d'emploi du niveau supérieur sont particulièrement attractifs sur le marché de l'emploi.

À l'inverse, les demandeurs d'emploi du niveau primaire sont susceptibles de subir une concurrence de niveaux de qualification plus élevés, mais pas de se déqualifier eux-mêmes puisqu'ils sont au bas de l'échelle. Ils souffrent par ailleurs d'un coefficient de tension faible, indiquant leur peu d'attrait pour les employeurs. Peu demandés sur le marché de l'emploi et concurrencés par des demandeurs d'emploi issus du niveau secondaire inférieur, leur situation est fort désavantageuse.

Entre ces deux extrêmes, le niveau secondaire supérieur possède un coefficient de tension plus faible que le niveau supérieur et est donc moins demandé sur le marché de l'emploi. Par ailleurs, il subit la concurrence de la déqualification du niveau supérieur, tout en pouvant se déqualifier lui-même. Sa situation est donc globalement moins favorable que celle du niveau supérieur.

Le niveau secondaire inférieur est, quant à lui, dans une position particulièrement défavorable. Il est celui qui jouit du coefficient de tension le plus bas des quatre catégories. Cela est sans doute dû au fait que les employeurs voient peu l'intérêt d'engager un diplômé du secondaire inférieur par rapport à un diplômé du primaire, lequel aura des compétences proches et de moindres exigences salariales. De ce fait, sa probabilité de sortie du chômage est particulièrement basse. Certes, il peut

se déqualifier et concurrencer les demandeurs d'emploi du niveau primaire, mais il est aussi concurrencé sur son terrain par les demandeurs d'emploi du niveau secondaire supérieur. Cette configuration lui est particulièrement défavorable, sa déqualification étant peu avantageuse en termes de probabilités de sortie du chômage et la déqualification qui le concurrence étant relativement efficace. Il en résulte que ce sont les chômeurs de ce niveau qui ont la plus faible probabilité de sortie du chômage.

D'une manière générale, l'inadéquation a un effet plus important sur la situation de l'emploi que les déqualifications en cascade. Celles-ci ne sont cependant pas sans effet et pèsent sur le tableau général tantôt en limitant les variations induites par l'inadéquation, tantôt en les accentuant. Car cette étude apporte un enseignement essentiel : les situations des différents niveaux de qualification sont largement dissemblables. Ainsi, les demandeurs d'emploi du niveau supérieur se distinguent par le fait que les deux mécanismes ont pour eux des effets positifs qui se renforcent pendant toute la période alors que pour les demandeurs d'emploi du niveau secondaire supérieur, les effets ne se conjuguent que dans les creux de conjoncture et se combattent dans les pointes de conjoncture.

Pour le secondaire inférieur, particulièrement désavantagé, les deux mécanismes ont des effets négatifs, ceux-ci étant cependant mutuellement anticycliques par rapport à la conjoncture, ils n'influencent que très légèrement la probabilité de sortie du chômage pour ce niveau de formation. Cette situation est donc tout à fait particulière par rapport à celle des autres niveaux.

Enfin, le niveau primaire bénéficie de l'inadéquation et pâtit de la déqualification. Les deux effets se combattent entre eux, mais l'effet net sur la probabilité de sortie du chômage est cependant plus favorable que pour le niveau secondaire inférieur.

Il ressort de cette étude du cas bruxellois que déqualification et inadéquation se combinent en permanence, dans des rapports variables en fonction de la conjoncture et du niveau de qualification considéré. Il en découle qu'il est impossible de mettre sur pied des politiques efficaces de relance de l'emploi qui ne tiendraient pas compte de ce fait, et notamment qui agiraient sur les seuls emplois peu qualifiés, sans se soucier d'une promotion généralisée de l'emploi. Le risque serait en effet alors, en cas de récession, d'assister à un déversement des demandeurs d'emploi plus qualifiés dans les segments destinés aux travailleurs moins qualifiés ; ce déversement réduirait fortement l'efficacité des politiques sélectives en leur faveur.